



**ASBL ECOLE MOSANE**  
*Scola vallis et orarum Mosae*

vidéoreportage sur :

<http://www.peintre-philosophe.be/activites/ecole-mosane-scola-vallis-mosae/reportage-video.php>

Présidence : Carole Dekeijser  
Direction Michel Evrard-Thøelen



De : Michel Evrard-Thøelen  
Directeur de l'ASBL ECOLE MOSANE-*Scola vallis et orarum Mosae*

**Lettre ouverte à l'attention  
du conseil d'administration d'une école d'art non citée.**  
*Pour des raisons de diplomatie, Il me fut demandé de l'envoyer à trois établissements différents. Les intéressés se reconnaîtront.*

Lors de l'exposition organisée par moi-même au nom de l'ASBL ECOLE MOSANE-*Scola vallis et orarum Mosae* entre le 10 et le 19 août de cette année à Celles, j'ai eu la surprise d'apprendre, par l'entremise d'un exposant, que je fus accusé de « dévier » des élèves de différents cours.

Afin de couper court à toute interprétation mesquine, je précise que l'appellation « ECOLE MOSANE » se doit d'être interprétée dans son concept latin de réunion et non dans le sens de cours de formation. Une confusion naît probablement de la proximité phonétique entre ATELIERS MOSANS et ECOLE MOSANE.

L'ASBL ECOLE MOSANE-*Scola vallis et orarum Mosae* organise des consultances aux niveaux des réseaux scolaires maternels et primaires, principalement des conférences à caractère scientifique, quelques concerts classiques et enfin des expositions regroupant des artistes de tout horizon tels cette année à Celles : d'Allemagne, d'Espagne, des Pays Bas, de Flandre et de Wallonie.

Comme tout organisateur d'évènements, je ne me préoccupe nullement

de connaître l'origine du talent de la personne sélectionnée selon les critères qui me sont propres.

Par contre, chaque exposant a librement le droit de présenter tout document mettant en exergue l'académie, le professeur ou l'école dont il serait éventuellement issu. Ce fut le cas pour l'académie des beaux arts de Cologne et l'ASBL La Spirale.

La commune de Houyet et l'association Tourisme et Culture de Celles me font entière confiance quant au choix de la nouvelle orientation de l'exposition annuelle de la période du 15 août.



Autre chose sont « **Les Ateliers Mosans de Celles** » qui dépendent exclusivement de mon Epouse Carole Dekeijser, accessoirement de moi-même, dont les cotisations sont officiellement déclarées en tant qu'un de ses revenus propres.

La finalité de ces cours, dont le nombre d'élèves est soumis à un *numerus clausus* très bas, est d'affiner une méthode de cours atypique. Méthode qui fut et qui est étudiée, entre autre, par des enseignants d'une université néerlandophone. Ceci n'est pas le présent sujet.

Le prix de la cotisation ne couvre pas les frais des cours : l'indemnité dévolue au modèle posant pour l'atelier est à charge de Carole Dekeijser. C'est ainsi, c'est notre choix.

Les cours ne se donnent qu'un seul jour par semaine, sous la direction de Carole Dekeijser de septembre à avril, puis se transforment en atelier libre de mai à juillet. Dans ce dernier cas les participants peuvent, s'ils le désirent, s'adresser à la responsable pour des consultances bénévoles ou suivre des enseignements externes pour peaufiner certaines techniques qui ne se donneraient pas dans l'Atelier de Celles.

Rassembler autour de nous des personnes « inféodables » n'est pas notre idéal de vie.

Par ces états de fait précités, nous n'entrons donc en concurrence avec aucune institution.

Les élèves furent prioritairement choisis parmi des personnes n'ayant jamais ou quasi jamais approché le dessin ou la peinture.

Trois exceptions apparurent à la formation des ateliers : Une inscription motivée par un changement d'horaire de son école d'origine, une autre engendrée pas un coût trop élevé des cours précédents et une dernière qui nous avait caché une précédente inscription et qui promenait son mal-être de cours en cours.

En dehors de ces trois personnes, aucun élève externe ne suit nos cours.

Etant directeur de cet Atelier en compagnie de mon Epouse Carole

Dekeijser, je puis affirmer que ce type de racolage n'entre ni dans notre éducation ni dans la tradition de mon lignage, nous laissons ces pratiques à d'autres, je présume que cela doit exister.

Les cours des **Ateliers Mosans de Celles** furent ouverts sous la bienveillance des habitants de Celles qui mettent les locaux du très bel Ermitage Saint Hadelin à notre disposition et nous demandent d'exposer chaque année les travaux des élèves.

N'acceptant plus de nouveaux élèves « débutants », les anciens étant capables de prendre leur envol, il est probable que nous terminions les cours dans un an ou deux pour ne garder qu'un rôle purement consultatif et surtout amical lorsque notre nouvelle maison sera construite à Celles. D'autres activités nous y attendent avec impatience.

Il me paraissait important d'apporter ces précisions afin de couper court, une fois pour toute, à toute déclaration malveillante et à toute basse polémique stérile.

Je préciserai en finale que je suis la seule et unique personne mandatée pour parler de l'ASBL ECOLE MOSANE-*Scola vallis et orarum Mosae*.

Je suis joignable sur [ecolemosane@yahoo.fr](mailto:ecolemosane@yahoo.fr), je répondrai à tout message constructif, les autres n'auront droit qu'à mon silence.

Mes respects

Michel Evrard-Thøelen.



Cette lettre ouverte sera mise en ligne sur :

[www.parcours-artistes.be](http://www.parcours-artistes.be)

[www.peintre-philosophe.be](http://www.peintre-philosophe.be)